



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

habitations légères et de loisirs

Question écrite n° 92094

## Texte de la question

Mme Chantal Brunel attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur l'évolution des prix des terrains abritant des mobile homes. Alors que les prix de l'immobilier atteignent des niveaux dissuasifs pour beaucoup, la solution du mobile home est de plus en plus adoptée. Or la hausse des prix de location d'emplacements dans les terrains de camping n'est pas réglementée et beaucoup de locataires de ces terrains se plaignent de hausses annuelles trop importantes. Elle lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour réglementer et limiter les hausses du prix de location de ces emplacements.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Brunel](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92094

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4095